

## **Actus Marche Aquatique Côtière n°11 – Décembre 2016**

à diffuser sans modération (pratiquants, animateurs, correspondants régionaux, comités régionaux et départementaux, clubs, formateurs, etc.)

### **Formation Animateur Marche Aquatique Côtière**

L'année 2016 a été une nouvelle fois riche en formation d'Animateur Marche Aquatique Côtière. 5 stages ont été organisés, sous la forme de l'ancien cursus de formation, en 3 jours. Parallèlement, 2 formations expérimentales avaient été programmées en régions Hauts-de-France et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Pour ces 2 dernières formations, un binôme de formateurs FFRandonnée/Sentiers Bleus a assuré l'animation et l'encadrement des stages. Suite à ces formations, 268 animateurs vous garantissent un accueil et un encadrement de qualité. Auxquels il faut ajouter 179 directeurs de sortie formés par l'association Les Sentiers Bleus.



### **Evolution du cursus de formation d'Animateur Marche Aquatique Côtière**

Dans le cadre du partenariat avec Les Sentiers Bleus et des travaux menés depuis le début de l'année, les formateurs FFRandonnée et Sentiers Bleus ont construit un nouveau cahier des charges de la formation d'un encadrant Longe Côte/Marche Aquatique Côtière.

#### **Ce qu'il faut retenir :**

- Intitulé de la qualification ou du diplôme : 1 formation menant à 2 titres différents :

- Animateur Longe Côte/Marche Aquatique Côtière (directeur de sortie)
- Initiateur Longe Côte/Marche Aquatique Côtière

- Pré-requis : être en possession d'une licence ou d'une Randocarte de la FFRandonnée en cours de validité, présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du LC/MAC, datant de moins d'1 an, être titulaire du PSC1 datant de moins de 3 ans, disposer d'un équipement de Longe Côte/Marche Aquatique: combinaison et chaussons (option : une pagaie), avoir acquis la technique du Longe Côte/Marche Aquatique et présenter une attestation d'encadrement de 20h minimum de pratique, en tant qu'assistant/encadrement de proximité dans toutes les conditions de mer et de météo, avec ou sans pagaie. Cette attestation sera signée par un animateur diplômé FFRandonnée ou Sentiers Bleus et par le Président de l'association du stagiaire

- Contenus : Perfectionnement de la technique personnelle, développement des connaissances liées au contexte général de l'activité, organisation, encadrement, conduite et animation d'une séance de Longe Côte/Marche Aquatique, connaissance des premières notions d'organisation, d'encadrement, de conduite et d'animation d'une séance d'entraînement de Longe Côte

Modalités de formation : Formation de 2 x 2 jours séparés par un temps de 8 semaines minimum entre les 2 sessions. Des contenus de formation envoyés aux stagiaires préalablement au stage et abordés lors du stage sous forme d'échange. Grille d'auto-évaluation validée par les formateurs à la fin de la 1<sup>ère</sup> session, remise à la fin de la 1<sup>ère</sup> session au stagiaire. Travailler ses points à améliorer entre les 2 sessions. Stages de formation animés par des formateurs certifiés de l'activité. Temps d'évaluation inclus dans les 4 jours de formation et peut se prolonger au-delà

Modalités de qualification : Evaluation continue du stagiaire sur les compétences tant au niveau pratique que théorique. Différentes mises en situation organisées au cours du stage de formation. Analyse de la grille d'évaluation à l'issue des 2 sessions. Evaluations écrites et orales. Après la formation, certaines compétences peuvent être évaluées par les formateurs sur site.

L'année 2017 verra la mise en place de cette nouvelle formation, validée lors de la dernière réunion de la Commission Nationale Compétences Formation Emploi du 17 novembre 2016. Le calendrier des dates de formation est actuellement en cours et sera mis en ligne prochainement sur le site internet de la FFRandonnée, rubrique formation.

Pour plus d'informations sur le nouveau cursus de formation, contactez-nous par mail à [marcheaquatique@ffrandonnee.fr](mailto:marcheaquatique@ffrandonnee.fr)



### **Formation de formateurs Longe Côte Marche Aquatique Côtière**

2016 a vu l'expérimentation d'une nouvelle formation de formateurs, celle de Longe Côte Marche Aquatique Côtière. Des équipes régionales de formation ont été constituées dans les comités concernés intégrant des personnes issues de la FFRandonnée et des Sentiers bleus.

La formation de ces nouveaux formateurs a nécessité l'organisation d'un module méthodologie adapté pour l'occasion à un unique public de 20 stagiaires Longe Côte Marche Aquatique Côtière, à Paris. Ces formateurs se sont retrouvés pour le stage spécifique, à Royan, en amont du 4<sup>ème</sup> regroupement des référents régionaux Longe Côte Marche Aquatique Côtière. Les stagiaires ont été formés à l'organisation de séquences pédagogiques visant l'intégration du « pas du longeur » et de la technique pagaie.



Ces formateurs œuvreront au sein de toutes les Commissions Régionales Formation du Littoral.

### **Structuration et animation du réseau : retour sur le 4<sup>ème</sup> regroupement des référents régionaux Longe Côte/Marche Aquatique Côtière**

Toutes les régions métropolitaines étaient représentées lors du 4<sup>ème</sup> regroupement national qui s'est tenu, du 8 au 10 novembre 2016 à Royan (17), dans la continuité de la formation de formateurs. Les représentants nationaux de la FFRandonnée, des Sentiers Bleus et l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques ont également participé à ces travaux.

Dans l'objectif de poursuivre la structuration et le développement de l'offre de pratique, les participants ont mené des réflexions et échangé autour de nombreuses thématiques dont la formation, la sécurité, la compétition... Une visite de l'usine de fabrication de pagaies du nouveau partenaire de la Fédération, la société Egalis, a permis aux référents de prendre connaissance des produits et offres proposées.



Retrouvez le compte-rendu du regroupement des référents régionaux Longe Côte Marche Aquatique Côtière sur [l'espace fédéral](#), à la rubrique « animer/encadrer/organiser-pratiques associatives et publics associés-marche aquatique côtière » (*rappel : identifiant : basedoc@ffrandonnee.fr ; mot de passe : BDcomites2016*).

### **Recensement des clubs et fiche d'informations sur les activités des clubs**

En collaboration avec les référents régionaux Longe Côte Marche Aquatique Côtière, la Fédération a entamé le recensement des clubs affiliés à la FFRandonnée qui proposent l'activité. Début novembre 2016, on compte 74 clubs affiliés (dont 24 labellisés par Les Sentiers Bleus) regroupant plus de 4 000 adeptes.

Vous êtes un club de Longe Côte Marche Aquatique Côtière,... n'oubliez pas de remplir et de mettre à jour votre fiche d'activité directement sur le site de gestion de la vie fédérale : <https://gestion.ffrandonnee.fr>, onglet activités sur la page de votre structure.

### **La fiche « Randonnées Ouvertes A Tous » Longe Côte - Marche Aquatique Côtière**

Chaque année, de nombreuses randonnées ouvertes à tous – licenciés ou non – sont organisées par les structures affiliées à la FFRandonnée. Ces manifestations permettent de faire découvrir la pratique de la randonnée à de nombreuses personnes.

Pour compléter les fiches techniques déjà réalisées, une nouvelle fiche consacrée au Longe Côte Marche Aquatique Côtière a été rédigée. Cette fiche constitue un outil de référence sur laquelle les comités et les associations peuvent s'appuyer pour organiser une journée découverte ou encore des séances d'initiations Longe Côte Marche Aquatique Côtière.

Disponible sur [l'espace fédéral](#), à la rubrique « animer/encadrer/organiser-pratiques associatives et publics associés- randos ouvertes à tous » (*rappel : identifiant : basedoc@ffrandonnee.fr ; mot de passe : BDcomites2016*)



## Le partenariat avec l'association « Les Sentiers Bleus »

### Beau succès pour le 2<sup>ème</sup> Championnat de France Longe Côte

Le 2<sup>ème</sup> Championnat de France de Longe Côte a connu un fort succès à Erquy dans les Côtes-d'Armor (Bretagne) le 1<sup>er</sup> octobre 2016. Organisé par le comité régional Bretagne, le comité départemental des Côtes-d'Armor et le club des Otaries d'Erquy, il a réuni 337 compétiteurs représentant 29 clubs et venant de tout le littoral français. Ils ont, en très grande majorité, participé à 2 des épreuves proposées (545 dossards distribués) : 100 mètres solo (267 participants) et 1 000 mètres en tierce (51 équipes) ou quinte (25 équipes). La proclamation des résultats et la remise des titres et récompenses a eu lieu sur la plage en présence de la maire d'Erquy et d'un public nombreux et enthousiaste.



La soirée de clôture a également connu un très grand succès avec plus de 550 participants.

Les médias étaient également présents, à souligner le reportage réalisé par France 3 Bretagne

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/erquy-22-championnat-de-france-de-longe-cote-un-sport-impressionnant-1099541.html>

Souhaitons, après le succès de cette 2<sup>ème</sup> édition, que les pratiquants soient de plus en plus nombreux à rejoindre les rangs des clubs FFRandonnée et Sentiers Bleus dans les mois à venir.

Retrouvez le palmarès complet dans les catégories Solo, Tierce et Quinte (hommes et femmes) sur la page internet consacrée à la marche aquatique côtière.

### Le nouveau règlement d'organisation de manifestations compétitives ou non de Longe Côte Marche Aquatique Côtière

Après l'organisation de deux Championnats de France Longe Côte, il s'est avéré nécessaire de structurer progressivement le règlement compétitif. A la suite de la réunion des référents régionaux, des propositions d'évolutions ont été faites à la Commission Nationales Juges et Arbitres et validées lors du comité directeur fédéral de début décembre 2016. Elles concernent notamment la détermination de la catégorie de l'équipe et l'introduction de pénalités. C'est également la création d'un Championnat régional permettant la sélection des meilleurs compétiteurs de la région pour le Championnat de France et l'utilisation du chronométrage électronique, obligatoire pour le Championnat de France, recommandé pour les Championnats régionaux.

Disponible sur [l'espace fédéral](#), à la rubrique « animer/encadrer/organiser-pratiques associatives et publics associés- guides, mémentos, règlements » (*rappel : identifiant : basedoc@ffrandonnee.fr ; mot de passe : BDcomites2016*)

### Le comité national Longe Côte Marche Aquatique Côtière

Dans le prolongement de la convention de partenariat signée lors de l'Assemblée Générale de la Fédération en mars 2014, il a été considéré de confier à l'association Les Sentiers Bleus une position institutionnelle qui non seulement lui reconnaisse un statut particulier au sein de la FFRandonnée mais également lui permette de l'impliquer plus directement dans son fonctionnement et sa gouvernance.

Comme le permettent les dispositions obligatoires des statuts types des fédérations sportives, dans le cadre du code du sport : *(Le cas échéant), la fédération peut constituer, sous forme d'associations de la loi de 1901 dans le cas où ils ont la personnalité morale, un ou plusieurs organismes nationaux chargés de gérer notamment une ou plusieurs disciplines connexes.*

Ceci reviendrait à créer un organisme national à qui le Comité Directeur de la FFRandonnée déléguerait l'organisation et la mise en œuvre du Longe Côte/Marche Aquatique Côtière. Dès lors, le « comité national Longe Côte » sera, après une modification de ses statuts, une composante à part entière de la FF Randonnée, mais ayant un fonctionnement et une gouvernance adaptés aux besoins des deux parties, et ayant sa propre personnalité morale.



Les projets de statuts et de règlement intérieur de ce nouveau comité national sont élaborés de façon concertée depuis début 2016. Des réunions téléphoniques en janvier 2017 permettront de présenter le projet à l'ensemble des acteurs FFRandonnée et Sentiers Bleus des territoires concernés et d'échanger. Ils seront ensuite présentés et soumis à la validation du comité directeur de la Fédération.

### **Le partenariat avec l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques de Saint-Pierre Quiberon**

Actuellement, la FFRandonnée bénéficie de l'expertise d'un ingénieur de l'ENVSN qui a notamment contribué à la mise en œuvre d'un système de chronométrage adapté à la pratique compétitive, en collaboration avec la société Sportident. L'utilisation d'un chronométrage électronique lors du Championnat de France 2016 a permis à tous les compétiteurs de connaître immédiatement leur temps et de suivre leur classement en direct pendant toute la compétition.

Dans le cadre de ce partenariat, la FFRandonnée a également conçu avec des fabricants, un gilet de sauvetage pour le pratiquant et deux gilets pour l'animateur, gonflant ou non, avec de multiples poches, lui permettant d'avoir avec lui un maximum de matériel de sécurité (moyen de communication, corde/sac à lancer, couteau, sifflet ...)

Ces gilets seront bientôt disponibles auprès du réseau de la FFRandonnée. Plus d'informations à suivre dans les prochaines Actus Marche Aquatique Côtière.

### **Le partenariat avec Egalis, nouveau fournisseur Longe Côte - Marche Aquatique Côtière de la FFRandonnée**

Egalis, leader dans la production et la distribution d'équipements nautiques, s'est associé à la FFRandonnée. Forte de ses vingt-sept ans d'expérience et grâce à sa gamme de produits spécifiques, Egalis se place parmi les entreprises leaders et innovantes sur des équipements adaptés et spécialement conçus pour le LC/MAC.

Dans le cadre de son partenariat avec la FFRandonnée, Egalis développe du matériel adapté à la pratique du Longe Côte Marche Aquatique Côtière et propose une offre préférentielle à destination des clubs et comités pour la commande de packs de pagaies.

Pour connaître les tarifs et téléchargez le bon de commande, rendez-vous sur le site de la Fédération : [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr) (rubrique Partenaires)

### **Et toujours...**

#### **Document promotionnel Longe Côte - Marche Aquatique Côtière**

Réalisé dans le cadre du partenariat entre la FFRandonnée et les « Sentiers bleus », ce document promotionnel est diffusé gratuitement à l'ensemble des comités (jusqu'à 100 exemplaires) et associations affiliées (jusqu'à 50 exemplaires) sur simple demande.



#### **T-shirts technique Marche Aquatique Côtière**

A l'occasion du 1<sup>er</sup> Championnat de France de Longe Côte, la Fédération a réalisé des tee-shirts techniques Marche Aquatique Côtière et les met à disposition des comités, des associations mais aussi du grand public. Respirant, d'un bleu turquoise avec le picto FFRandonnée marche aquatique côtière sur le cœur et le logo sur la manche, ce nouveau t-shirt sera votre allié pour vous aider à promouvoir l'activité.

Prix Public : 16 € - Prix club/comité : 13€



Plus d'informations : [info@ffrandonnee.fr](mailto:info@ffrandonnee.fr) et sur [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr) rubrique Boutique

#### **Guide méthodologique pour développer une offre de Marche Aquatique Côtière**

Organisé sous formes de fiches pratiques, ce guide méthodologique vous apporte les informations nécessaires à la mise en place d'une section et/ou à la création d'une association Marche Aquatique Côtière.

Retrouvez-le sur la page internet consacrée à la marche aquatique côtière.



---

Cette lettre d'informations vous apporte les informations fédérales nécessaires au développement de la pratique et répond à vos besoins quand à la mise en place et à la structuration de cette activité au sein de votre réseau.

Chaque trimestre vous recevez les dernières informations relatives à la Marche Aquatique Côtière.

**Si vous souhaitez l'enrichir par vos informations, vos expériences,... n'hésitez pas à nous contacter par mail à [marcheaquatique@ffrandonnee.fr](mailto:marcheaquatique@ffrandonnee.fr)**

Toute personne souhaitant recevoir la lettre Marche Aquatique Côtière peut s'inscrire en envoyant un mail à [marcheaquatique@ffrandonnee.fr](mailto:marcheaquatique@ffrandonnee.fr)